

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)
- Emploi de la substance / de la préparation
Une peinture de protection pour l'emploi dans des cales, compartiments de moteurs, etc.
- Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon BV
P.O. Box 166
Netherlands
Phone:(++31)297 360366
Fax :(++31)297 342078
Email:info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: Environment protection department.
- Renseignements en cas d'urgence: Voir ce-dessous Producteur/fournisseur

2 Identification des dangers

- Principaux dangers: Néant.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
R 10 Inflammable.
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- Éléments d'étiquetage SGH
Flamme Attention
2.6/3 - Liquide et vapeurs inflammables.
- Prévention:
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- Stockage:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 1)

- **Élimination:**
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/
régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description:
Mélange de résines.
Mélange de solvants avec addition de pigments

• Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3	naphta lourd (pétrole), hydrotraité Xn; R 10-65-66 Danger: Danger pour la santé 3.10/1 Attention: Flamme 2.6/3	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène Xn, Xi; R 10-20/21-38 Danger: Tête de mort sur deux tibias 3.1.D/3, 3.1.I/4, 3.2/2 Attention: Flamme 2.6/3	≤ 2,5%

- Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Recourir à un traitement médical.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit
- Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- Les précautions individuelles:
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Mesures pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 2)

- Méthodes de nettoyage/récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour la manipulation:
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

546-93-0 Carbonate de magnésium

VME 10 mg/m³

1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 650 mg/m³, 150 ppm
Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire:
Protection respiratoire recommandée.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;
en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains:
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

(suite page 4)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 3)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques**

9 Propriétés physiques et chimiques

• Indications générales.

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique

• Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

• Point d'inflammation: > 41°C

• Température d'inflammation: 240,0°C

• Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• Limites d'explosion:

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %

• Pression de vapeur à 20°C: 1,0 hPa

• Densité à 20°C: 1,27 g/cm³

• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

• Viscosité:

Cinématique à 20°C: 40 s (ISO 6 mm)

• Teneur en solvants:

Solvants organiques:	27,0 %
VOC:	27,0 %
	382,6 g/l / 3,19 lb/gl

• Teneur en substances solides: 73,0 %

(suite page 5)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:
 - Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité
- | | | |
|----------|------|-------------------|
| Oral | LD50 | >5000 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | >3000 mg/kg (rab) |
- Effet primaire d'irritation:
de la peau: Pas d'effet d'irritation.
 - des yeux: Pas d'effet d'irritation.
 - Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):
- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):
3 Liquides inflammables.
- No ONU: 1263
- Groupe d'emballage: III
- Etiquette de danger: 3
- Désignation du produit: 1263 PEINTURES
- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
- Classe IMDG: 3

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 5)

- No ONU: 1263
 - Label 3
 - Groupe d'emballage: III
 - No EMS: F-E,S-E
 - Marine Pollutant: Non
 - Désignation technique exacte: PAINT
-
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
 - No ID ONU: 1263
 - Label 3
 - Groupe d'emballage: III
 - Désignation technique exacte: PAINT
- "Règlement type" de l'ONU: UN1263, PEINTURES, 3, III

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
naphta lourd (pétrole), hydrotraité
- Phrases R:
10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Phrases S:
2 Conserver hors de portée des enfants.
23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
24 Éviter le contact avec la peau.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Identification particulière de certaines préparations:
Contient: , kobalt carboxylaat. Peut déclencher une réaction allergique.
- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
II	1,2
III	0,3

- Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases R importantes:
10 Inflammable.
20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Bilgepaint (Peinture pour Cales)

(suite de la page 6)

- 38 Irritant pour la peau.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Service établissant la fiche technique: Environment protection department.
- Contact: J.J. van Dijk
- Acronymes et abréviations:

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

Reglement internationale concernent le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

- * Données modifiées par rapport à la version précédente

néant